

Année scolaire 2025-2026

Informations Rentrée 2025



Un arc en ciel de respect à St Joseph !



École privée mixte saint Joseph
1 rue Lescure- La Flocellière
85 700 SEVREMONT
☎ 02 51 57 26 26

Courriel : direction@laflocelliere-stjoseph.fr



L'EQUIPE PEDAGOGIQUE ET PERSONNEL DE L'ECOLE

L'école compte 6 classes

Enseignantes

TPS-PS : Mme Valérie PIZON

CE1-CE2 : Mme Sylvie MENANTEAU (3/4 temps) +
Enola Caillaud (le mardi et 1/3 lundi)

MS- GS: Mme Anne POIRIER

CM1-CM2 :Mme Claire FUSEAU
et un maitre délégué

CP-CE1 : Mme Anne-Claire TERRASSON

CM1-CE2 : Mme Mathilde LERSTEAU

L'école bénéficie d'un poste RA. Il est assuré par Mme Elisabeth DAVIET.

Personnel

L'OGEC emploie 3 personnes :

Mme Catherine DUBOIS – ASEM

Mme Eloïse PUAUD – ASEM

Mme Fabienne VINET - Comptable



Structure des 6 classes et effectifs

Cours	Effectifs	Cours	Effectifs
TPS-PS	3TPS + 15 PS	CE1-CE2	7 CE1 + 16 CE2
MS-GS	15MS + 10 GS	CE2 – CM1	9 CM1 + 10 CM2
CP-CE1	17 CP + 7 CE1	CM1 – CM2	9 CM1 + 10 CM2
		Total	128

ENTREE ET SORTIE DE L'ECOLE

8h45	Ouverture du portail
9h00	Début des cours
12h10	Pause déjeuner
13h15	Ouverture du portail
13h30	Début des cours
16h35	Sortie du soir
17h30	Fin de l'APC (le lundi et le jeudi pour les élèves concernés)

L'entrée dans l'école se fait par le grand portail de la rue Lescure aux horaires précédemment cités. Merci de les respecter. En journée, vous devez sonner à ce portail pour pouvoir entrer dans l'école. Si vous êtes dans l'école, vous pouvez sortir en utilisant le bouton vert situé à droite sur le mur.

Votre enfant peut partir seul à partir du CP avec une autorisation écrite. Les élèves de maternelle sont récupérés dans leur classe par une personne responsable.

REUNIONS DE CLASSES (A 18H15)

Jeudi 12 septembre	CP de Anne Claire	
Jeudi 19 septembre	CE1 de Anne-Claire	CE1-CE2 de Enola, Nathan et Sylvie
Mardi 24 ou Jeudi 26 sept	CM1-CM2 de Claire	CM1-CM2 de Mathilde
Mardi 8 octobre	MS de Sophie	MS-GS de Anne (MS 18h, GS 18h30)

CALENDRIER SCOLAIRE

	DEBUT APRES LA CLASSE LE :	REPRISE LE
<i>RENTREE</i>	Lundi 1 septembre	
<i>TOUSSAINT</i>	Vendredi 17 octobre	Lundi 3 novembre
<i>NOËL</i>	Vendredi 19 décembre	Lundi 5 janvier
<i>HIVER</i>	Vendredi 13 février	Lundi 2 mars
<i>PRINTEMPS</i>	Vendredi 10 avril	Lundi 27 avril
<i>ETE</i>	Vendredi 3 juillet	

REGLEMENT DE L'ECOLE

Un règlement intérieur a été établi pour favoriser la bonne marche de l'établissement, protéger les élèves, leur permettre de vivre leur parcours le plus sereinement possible et les éduquer au respect de règles essentielles à une vie sociale. **Ce règlement doit être lu et signé en famille, chaque année.** Il est dans le dossier à retourner à la reprise des cours.

ASSURANCE SCOLAIRE

Afin de participer aux différentes activités scolaires, vous devez assurer votre enfant en « **responsabilité civile** » qui ne couvre que les dommages causés aux autres par votre enfant, **ET** en « **individuelle accident** » qui couvre votre enfant s'il se blesse lui-même (cela doit être **obligatoirement écrit sur l'attestation**).

DEUX POSSIBILITES :

- Vous possédez une assurance personnelle : Merci de joindre obligatoirement une attestation précisant bien les deux couvertures (« **responsabilité civile** » et « **individuelle-accident** »).
- Vous n'êtes pas assurés ou insuffisamment assurés : vous pouvez souscrire à l'assurance « individuelle-accident » de la Mutuelle saint Christophe proposée par l'école en remplissant le formulaire joint. Ce formulaire est à renvoyer accompagné du chèque à la rentrée.

Merci d'être vigilant et de bien vérifier vos attestations .



AUTORISATION DE DIFFUSION DE DOCUMENTS



Dans le cadre d'activités pédagogiques réalisées dans la classe par les élèves, des photographies, des enregistrements sonores ou créations de toutes natures peuvent faire l'objet de diffusions à des fins non commerciales et dans un but strictement pédagogique ou éducatif. Ces diffusions doivent s'inscrire dans la réglementation propre à la protection de la vie privée des élèves et à la propriété littéraire et artistique. C'est pourquoi, un accord est nécessaire de votre part. Merci de cocher les cases correspondantes à vos choix au dos de la fiche de renseignements.

PLAN EVASCO - INTEMPERIES

En cas de fortes intempéries (neige, tempête etc), les enfants peuvent être amenés à quitter l'école plus tôt. Pour ceux qui prennent le transport scolaire, vous devez compléter la case pour savoir si votre enfant doit prendre le car quand les horaires sont exceptionnellement modifiés par le Conseil Général. (Au dos de la fiche de renseignements)

Les jours d'intempéries, l'accueil des enfants à l'école peut être perturbé. Une communication par mail est faite à toutes les familles.

GOÛTER

Les enfants ne doivent pas prévoir de goûter, excepté pour ceux qui partent en APC le soir après la classe.



ABONNEMENTS

Chaque année, nous recevons à l'école des pochettes pour les abonnements à faire circuler dans les familles afin de contracter des abonnements à titre préférentiel. Merci de nous dire d'ores et déjà si vous souhaitez que nous vous transmettions ces pochettes en cochant ou non la case au dos de la fiche de renseignements.

PASTORALE

Nous sommes toujours à la recherche de catéchistes afin d'accompagner les élèves durant ces temps spécifiques de partage de la foi. Aujourd'hui, nous faisons appel à vous ou à des personnes qui pourraient être intéressées par cette mission.

La catéchèse se passe à l'école et s'appuie sur du matériel de qualité, très simple d'exploitation. Nous comptons sur chacun de vous pour se sentir concerné par cet appel.

A partir du CM1, les familles choisissent entre catéchèse et culture chrétienne. (document déjà transmis).

FICHE DE RENSEIGNEMENTS



Les fiches de renseignements de 24-25 sont à compléter, elles sont jointes au mail.

Il faudra nous la retourner le jour de la rentrée.

CIRCULAIRES ET COMMUNICATION

Vous recevrez tout au long de l'année diverses informations collées dans le cahier de liaison ou glissées dans la pochette de votre enfant. Les enseignants vous feront parvenir leurs circulaires personnelles ou celles concernant la vie de l'école. Vérifiez, tous les soirs, même si cela vous semble rébarbatif, le cartable des plus petits (et même des plus grands parfois), il peut contenir une information importante et urgente. Nous continuons de développer au maximum la communication par mail afin de réduire la consommation de papier et de gagner en efficacité.

<u>Classes</u>	<u>Adresse mail</u>	<u>Classes</u>	<u>Adresses mail</u>
Classe de Valérie (TPS-PS-MS)	v.pizon@laflocelliere-stjoseph.fr	Classe de Sylvie et Enola (CE1-CE2)	s.menanteau@laflocelliere-stjoseph.fr @laflocelliere-stjoseph.fr e.caillaud@laflocelliere-stjoseph.fr
Classe de Anne (MS- GS)	a.poirier@laflocelliere-stjoseph.fr	Classe de Claire et Bénédicte TRICOT (CE2-CM1)	c.fuseau@laflocelliere-stjoseph.fr
Classe d'A- Claire (CP- CE1)	ac.terrasson@laflocelliere-stjoseph.fr	Classe de Mathilde (CM1-CM2)	m.lersteau@laflocelliere-stjoseph.fr
Adresse de la direction : direction@laflocelliere-stjoseph.fr			

La fiche de renseignements, le droit à l'image, le règlement signé/daté et l'attestation d'assurance seront à retourner pour le jour de la rentrée. Nous ne récupérerons aucun document avant la sortie. Merci de votre compréhension.

CANTINE ET PERISCOLAIRE

Il s'agit d'une cantine municipale, aussi, en cas de problèmes ou de réclamations, merci de vous adresser directement à la mairie. Si les habitudes devaient changées (mange ou non à la cantine), un mail pour avertir son enseignante est tout de même souhaitable.

Numéro de téléphone de la cantine : 02.51.66.10.56

Un accueil périscolaire municipal accueille les enfants le matin de 6h45 à 9h00 et le soir de 16h35 à 19h00.

La responsable de cet accueil vient chercher les enfants à la sortie de l'école à 16h35. C'est pourquoi, si vos enfants doivent s'y rendre, nous vous demandons d'en avertir la garderie ainsi que l'école.

Numéro de téléphone de la périscolaire : 02.51.66.15.07 / 06.24.43.19.39

Tous les enfants encore présents sur la cour après la sortie à 16h45 partiront au centre périscolaire.

FRAIS DE SCOLARITE

Les rétributions qui vous sont demandées ont pour but d'assurer l'équilibre du budget de l'OGEC afin de payer les charges départementales dues à l'UDOGEC et de participer au financement de l'entretien de l'école. En 2025-2026, le montant de la rétribution est fixé à 32€ par enfant et par mois (sur 10 mois).

Au cours de l'année, nous pouvons être amenés à vous demander une petite somme d'argent pour un spectacle, une visite ou une sortie. En cas de souci, n'hésitez pas à venir en parler.

En espérant que ces informations générales pourront répondre à vos questions.

Pour l'équipe,

Sylvie MENANTEAU, cheffe d'établissement.

Le calendrier scolaire et quelques dates déjà programmées et les bulletins d'absence sont à suivre.

Je vous conseille de conserver ce mail en l'enregistrant. Certaines de ces informations (dates, adresse mail, structure pédagogique...) pourraient vous être utiles à un moment quelconque de l'année.



Mardi 16 septembre : photo de classe

:

Vendredi 10 octobre 2025 de 17h à 20h : Soirée à l'école (portes ouvertes, expo...)

Samedi 30 novembre : vente de jus de pommes organisée par l'APPEL

Jeudi 16 octobre : Assemblée générale

Vendredi 12 décembre : fête de Noël organisée par l'APPEL

Lundi 15 décembre: Soirée inscriptions rentrée scolaire 2025

Nouveau 26 avril : trail/rando

Dimanche 21 juin : Kermesse

4 MATINEES TRAVAUX : 31/08/24, 07/12/24, 15/03/25, 28/06/25

CALENDRIER DES VACANCES

2025-2026

Rentrée des enseignants : Jeudi 28 août 2025

Rentrée des élèves : Lundi 1 septembre

Vacances de la Toussaint : Du Vendredi 17 octobre 2025
Au Lundi 3 novembre 2025



Vacances de Noël : Du Vendredi 19 décembre 2025
Au Lundi 5 janvier 2026

Vacances d'hiver : Du Vendredi 13 février 2026
Au Lundi 2 février 2026

Vacances de printemps : Du Vendredi 10 avril 2026
Au Lundi 27 avril 2026



Vacances d'été : Vendredi 3 juillet 2026



Le départ en vacances à lieu après la classe, la reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués.

